

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 septembre 2021 – 20h30

Présents: Sophie PHELIPEAU, Andréa LECARPENTIER, Christopher STONHAM, Christian LE BARON, Isabelle CLAUDE RUSSO en video conférence, Arnaud SAINT-JAMES, Elodie PASQUET, Michael RAULT, Clément LESAGE, Thomas LE BATARD, Hector CUADRADO, Nathalie METIVIER, Rachida El Hijri.

Absent excusé : aucun

Secrétaire de séance : Clément LESAGE

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du compte rendu du 5 juillet 2021

Sophie PHELIPEAU demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 06 juillet 2021. Aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité approuvent le compte rendu du conseil municipal du 06 juillet 2021.

2- Délibération relative à l'adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (SIMAU)

Le Service d'Instruction Mutualisé des Actes d'Urbanisme (SIMAU) a été créé en 2015. Sa mission est l'instruction des autorisations et des actes d'urbanisme pour le compte des communes adhérentes.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon assure la gestion administrative et financière du SIMAU.

Aussi, afin de formaliser l'engagement de la Communauté de Communes et des communes adhérentes, une convention est établie. Celle-ci a pour objet de fixer les modalités de fonctionnement du service.

Vu l'article R423-15 du code de l'urbanisme ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, du 22 avril 2021, portant sur le service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols ;

Madame le Maire demande au Conseil municipal :

- D'adhérer au Service d'Instruction Mutualisé des Actes d'Urbanisme (SIMAU) à compter du 01 mai 2021 pour une durée d'un an renouvelable,
- D'autoriser le Maire à signer cette convention, afin de confier l'instruction du droit des sols au service instructeur créé et dénommé SIMAU (service d'instruction mutualisé des actes d'urbanisme),
- D'autoriser le Maire à transmettre au service instructeur tous les documents d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre de sa mission ;

Les conseillers municipaux, à l'unanimité

- ***Approuvent l'adhésion au Service d'Instruction Mutualisé des Actes d'Urbanisme (SIMAU) à compter du 01 mai 2021 pour une durée d'un an renouvelable,***
- ***Autorisent Madame le Maire à signer cette convention, afin de confier l'instruction du droit des sols au service instructeur créé et dénommé SIMAU (service d'instruction mutualisé des actes d'urbanisme),***
- ***Autorisent Madame le Maire et ses Adjoints à transmettre au service instructeur tous les documents d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre de sa mission.***

3- Délibération relative au remboursement anticipé de l'emprunt n°081485^E contracté auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Normandie.

Andréa Lecarpentier explique que la commune a contracté auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Normandie un emprunt d'un montant de 200 000 € (prêt relai) le 8 janvier 2020 pour abonder la trésorerie de la commune.

Cet emprunt doit être remboursé, dans sa totalité, en février 2022.

Compte-tenu des capacités financières de la commune, et après discussions avec les conseillers municipaux, Andréa Lecarpentier propose d'échelonner le remboursement de cet emprunt de la manière suivante :

- Un règlement de 80 000 € en septembre, financé par le versement du solde de la subvention DSIL relative à l'aménagement du cœur de bourg ainsi que le FCTVA des dépenses de 2020,
- Un règlement de 40 000 € début 2022 financé par la réduction des dépenses de fonctionnement,
- Un règlement de 40 000 € début 2023 financé par la réduction des dépenses de fonctionnement,
- Un règlement de 40 000 € début 2024 financé par la réduction des dépenses de fonctionnement.

Des discussions se sont engagées avec la Caisse d'Épargne et un rendez-vous s'est tenu le 23 février 2021 en présence de Sophie Phelipeau, Maire, Andréa Lecarpentier, 1^{er} Adjoint chargé des finances, et Madame Knabe, gestionnaire du compte de la commune à la Caisse d'Épargne. Il a été convenu :

Un remboursement d'emprunt pour le 15 septembre 2021 de :

- 80 000 € du capital
- 26,66 € des intérêts courus non échus entre le 15/08/2021 et le 15/09/2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou ses adjoints, à effectuer toute démarche, à signer tout document relatif au remboursement anticipé d'une partie du capital de l'emprunt n°081485 E contracté auprès de la Caisse d'Épargne de Normandie et à ordonnancer tout mouvement de fonds rendu nécessaire par ces opérations de renégociation.

4- Décision Modificative n°2

Afin d'effectuer le remboursement anticipé d'une partie de l'emprunt n°081485^E il est nécessaire d'effectuer les mouvements budgétaires suivants :

	Ancien montant	Modification	Nouveau montant
Article 2111 Terrains nus	78 720,97	-78 720,97	0
Compte 020 Dépenses imprévues investissement	10 200,00	-1 279,03	8 920,97
Article 1641 Emprunt	30 000,00	+80 000,00	110 000,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la décision modificative n°2

5- Questions et Informations diverses :

- **Point sur la bibliothèque** : Christopher STOHNAM informe que ce point sera à l'ordre du jour au prochain conseil.
- **« Vieux se déconfiner »** : cette fête de la musique s'est bien déroulée, il n'y a eu aucun problème dans l'organisation de l'évènement. Le public était présent.
- **Place Tutela** : Christopher Stonham informe que l'inauguration de la Place Tutela s'est bien passée malgré la pluie. Le public était assez nombreux. Plusieurs personnes ont

dit de pas avoir été informées de cette inauguration, cela malgré l'information dans le bulletin municipal.

Pour les prochains évènements, des panneaux d'information seront mis en place dans la commune.

- **Point sur les élections** : les dernières élections, départementales et régionales, se sont déroulées sans problème dans la salle polyvalente.
Les prochaines élections prévues sont les présidentielles en avril 2022 et les législatives en juin 2022. Elles se dérouleront dans la salle du conseil.
- **Demande de l'AMAP** : l'AMAP, Les Jardiniers Viducasses et l'équipe de la bibliothèque souhaitent organiser une réception d'hommage à Marie-Pierre de Cornière, avec plantation d'un arbre fruitier près du jardin d'Otterton, à sa mémoire, le 25 septembre 2021 à 18h. Tous les membres du conseil approuvent cette initiative. Thomas Le Batard demande que l'endroit où sera planté cet arbre puisse permettre le passage du tracteur tondeuse entre cet arbre et le jardin d'Otterton.
- **Point sur les employés communaux** : Retour de congés de Philippe Jeanne à mi-temps thérapeutique le 13 septembre prochain. Le contrat de Jérémy Menez se termine le 30 septembre. Lucas Provost pourra être à nouveau disponible à partir du 04 octobre 2021. La commune a besoin de 2 agents techniques à temps plein pour son entretien. Thomas Le Batard propose de demander à Jérémy Menez s'il serait intéressé par un emploi à mi-temps pour compléter le poste de Philippe Jeanne, et à Lucas Provost un emploi à temps complet, étant un professionnel de l'entretien des espaces verts. Mickaël Rault fait part de la réclamation des habitants du Hameau du Closet sur le mauvais entretien de ce lieu.
- **Compte-rendu de la réunion du Hameau du Closet** : Elodie Pasquet fait part des remarques des habitants du Hameau du Closet lors de cette réunion à laquelle ont participé 5 élus et 9 habitants non élus :
 - ✓ L'espace gravillonné est très sale, avec beaucoup de mauvaises herbes ;
 - ✓ Les pelouses ne sont pas tondues ;
 - ✓ Les arbustes sont taillés mais les chutes de la taille ne sont pas évacuées ;
 - ✓ Le camion balayeur passe trop vite et ne ramasse pas tout ;
 - ✓ Les voitures roulent trop vite sur la départementale route d'Esquay et il y a beaucoup de circulation ;
 - ✓ Les caniveaux ne sont pas nettoyés ;
 - ✓ Le lotissement manque de places de stationnement ;
 - ✓ Une habitation non occupée inquiète les riverains ;
 - ✓ Le chemin initialement prévu entre le centre de bourg et le lotissement n'existe pas ;
 - ✓ Les bambous plantés sur une parcelle envahissent les abords ;
 - ✓ Les voitures circulent trop vite au sein du lotissement ;
 - ✓ Le marquage au sol des passages piétons sont partiellement effacés ;
 - ✓ Des murets de clôture de certaines parcelles ne sont pas terminés.

Thomas Le Batard a déjà proposé le désherbage du gravier et la pose de bâches au pied des arbres.

Commentaires de Thomas Le Batard sur le compte-rendu de cette réunion :

- ✓ En ce qui concerne les bambous, il faut prendre contact avec les propriétaires et leur demander de les arracher ;
- ✓ Pour les trottoirs abîmés, Thomas Le Batard a pris contact avec Franck Robillard, président de la commission travaux voiries de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon. La communauté de communes pourra prendre en charge la réfection de ces trottoirs. Isabelle Claude, en vidéo conférence, va demander que cette réfection des trottoirs du Hameau du Closet apparaisse sur les compte-rendus de la commission voiries de la communauté de communes ;
- ✓ La pose des bâches se fera progressivement ;

- ✓ En ce qui concerne les haies, Thomas Le Batard fait appel aux membres du conseil pour demander aux habitants du lotissement s'ils souhaitent conserver la haie devant chez eux ;
 - ✓ La signalisation au sol sera à faire. Il propose de demander à une personne qui travaille dans une entreprise de signalisation s'il serait possible d'obtenir gratuitement de la peinture blanche pour la chaussée ;
 - ✓ Une réunion entre les personnes qui ont organisé cette réunion serait à prévoir pour faire le point. Thomas Le Batard propose le 04 octobre 2021 à 19h30, avant la réunion du conseil.
 - ✓ Isabelle Claude propose de mettre des plantes couvre-sols et souhaitent rendre cohérent la présence ou pas de haies.
 - ✓ Thomas Le Batard et Nathalie Métivier mettent en doute le besoin d'homogénéité.
 - ✓ Les points à étudier : le ralentissement de la circulation dans le Hameau du Closet et la possibilité d'un stop sur la départementale route d'Esquay.
- Sophie Phelipeau propose qu'une réunion ait lieu, une heure avant la réunion de conseil, pour faire le point sur les commissions, cela 3 ou 4 fois dans l'année. Thomas Le Batard suggère que les présidents de commissions présentent un compte-rendu de leur commission.
 - **Compte-rendu de la réunion sur le SIVOM du 25 août 2021 :**
 Christopher Stonham explique la nécessité de connaître le positionnement de notre commune, d'un point de vue culturel, dans le cadre du SIVOM Les Trois Villages.
 Lors de la réunion, il a été proposé de solliciter la communauté de communes et le SIVOM pour savoir comment la commune de Vieux peut retrouver sa position « culturelle ».
 Sur les statuts du SIVOM 2011 puis 2014, il est inscrit que le vestiaire, créé par le SIVOM, n'est pas exclusivement dédié au club de football, mais également disponible pour les associations. Mais le club de football y est installé.
 Aussi, le projet est de demander un local pour accueillir les associations. Pour cela, des devis pour un nouvel algeco, la rénovation de celui de la mairie, la rénovation de l'ancien vestiaire de football seront établis et proposés au SIVOM Les Trois Villages pour compensation par rapport aux statuts, et à la communauté de communes auprès de la médiatrice culturelle.
 Thomas Le Batard pense que la rénovation de l'algeco sera difficile, un nouveau bâtiment serait préférable. Il propose également de déterminer au préalable la surface nécessaire aux différentes activités.
 - **Randonnées pédestres estivales :**
 A la demande de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, un goûter a été organisé à Vieux le 17 août 2021, sous le préau pour accueillir les participants à une randonnée qui se terminait à Vieux. Michel Bannier, président de la commission tourisme de la communauté de communes, a remercié la commune d'avoir organisé ce goûter.
 Isabelle Claude, qui a participé à cette randonnée, remarque qu'il n'y a pas eu de visite de Vieux lors de cette sortie, les randonneurs sont allés sur Bully. Il a manqué une personne pour présenter le musée avant le départ de la randonnée.
 - **Futur lotissement Pierreval**
 Les fouilles révèlent une ancienne carrière de calcaire, des murs, des fours à chaux
 Le chantier continue.
 - **Forum des associations**
 Il se déroulera samedi 11 septembre à Maltot, à partir de 14h.
 - **Conseil municipal des jeunes**
 Il est programmé un ramassage des déchets en octobre.
 - **EVS**
 Il est prévu 4 réunions du comité de pilotage par an.
 - **Association Trimaran**

L'assemblée générale aura lieu le 25/09/2021.

La séance est levée à 22h50.